



MOT DU PRÉSIDENT

Cher membre,

J'aimerais vous faire part de quelques projets et réalisations de la FQRS.

LA RELÈVE

Tout le monde dans l'industrie le sait, la moyenne d'âge de nos installateurs est de plus en plus vieillissante et nous avons de moins en moins de relève. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, mais l'une de ces raisons est liée au fait que nous n'avons qu'une seule classe d'apprentissage. Si on consulte les statistiques sur le site internet de la CCQ, qui est la référence pour les jeunes qui se dirige vers un métier de la construction, le salaire annuel moyen d'un compagnon en 2012 était de 28 847 \$. Ce chiffre ne reflète pas la réalité et il n'est pas vraiment attirant en comparaison avec un frigoriste qui a un salaire moyen de 68 740 \$ ou un monteur de ligne à 72 284 \$.

Afin d'avoir des statistiques plus réelles pour ce métier, la FQRS demande depuis longtemps d'avoir trois classes d'apprentissage au lieu d'une. En effet, trois classes d'apprentissage permettraient de diminuer le travail au noir. En ayant un salaire à 60% du salaire d'un compagnon la première année, 70% la deuxième année et 85 % la troisième année, le nouvel apprenti devrait exiger d'avoir des heures déclarées afin d'accéder plus rapidement à la classe suivante. D'un autre côté, les entrepreneurs poseurs seront également plus favorables à l'embauche de nouveaux apprentis puisque le salaire devient plus intéressant compte tenu de leur compétence.

Bonne nouvelle! En septembre 2010, la FQRS a réussi à négocier avec la partie patronale et les syndicats pour en venir à une entente à cet effet. Après 46 mois, notre dossier a été approuvé par le ministre du Travail et ce projet de réglementation est maintenant en vigueur depuis le 10 juillet dernier.

PROBLÈME D'HUMIDITÉ

Tout le monde dans l'industrie est touché par le problème d'humidité. Ce phénomène de plus en plus fréquent sur les chantiers, pour différentes raisons, complique le travail de notre spécialité. Donc en 2012, la FQRS a réuni des manufacturiers, des distributeurs et des détaillants pour discuter de cette problématique. À la suite de cette rencontre, un comité de neuf personnes a été formé, soit : M. Pierre Hébert de Mapei, Mme Sylvie Gagnon de Tandus, M. Richard Lepage de Décor Lacharité, M. Rosaire Bessette de Roy & fils, M. Mathieu L'Estage d'Intrerface, Mme Carole Parent de Nora, M. Dominique Gagnon de C.P. Pelletier, M. Jean-Philippe Turcotte de Johnsonite et moi-même. Nous avons rédigé un document de position de la FQRS sur les conditions d'humidité. [Cliquez ici](#) pour le consulter.

Depuis janvier dernier, notre directeur technique, M. Claude Payette, a fait la présentation de trois conférences aux architectes et ingénieurs sur ce document de position pour en faire la promotion. Au total, trois conférences ont eu lieu, soit en Abitibi en janvier, à Montréal en avril, et à Québec en juin.

En tout, plus d'une centaine de professionnels ont participé et les commentaires reçus sont extrêmement positifs. Entre autres, en voici un d'un architecte de Québec : « C'EST LA MEILLEURE FORMATION DEPUIS QUE JE SUIS SORTI DE L'ÉCOLE ».

Nous avons décidé de nous adresser d'abord à ces professionnels parce que le but ultime que nous poursuivons est de faire sortir cette responsabilité de la section neuf du devis. Nous pensons que nous sommes sur la bonne voie pour y arriver. D'autres conférences offertes aux professionnels, ainsi qu'aux gens de notre industrie, sont à venir dès cet automne.

LA FORMATION

Unité mobile

Comme vous le savez sûrement, la CCQ prélève un montant par heure travaillée pour un fonds de formation pour nos travailleurs. Il y a quelque temps, nous avons rencontré la CCQ afin de voir comment l'argent que nous avons déboursé peut revenir dans notre secteur d'activité. C'est à partir des questions et des demandes de la FQRS qu'est né le projet de l'UNITÉ MOBILE. Ce projet consiste à donner de la formation de recyclage en installation. Un professeur en installation, un camion et l'outillage seront fournis par la CCQ et toutes les régions du Québec pourront en bénéficier, et ce SANS FRAIS. Aux dernières nouvelles les premières formations devraient débiter cet automne.

Comment protéger vos recevables

De concert avec un bureau d'avocat, la FQRS présente des conférences sur ce thème. Notre conférencier M^e Paul Gouin, spécialisé dans le domaine de la construction, vous explique comment procéder pour protéger vos recevables (les dénonciations, les hypothèques légales, les cautions, les clauses à surveiller lors de signature de contrat, etc.) On vous invite à vous inscrire à ces conférences qui peuvent s'avérer être très utiles!

Comme vous pouvez le constater, la FQRS, c'est plus qu'un tournoi de golf annuel. Malgré le fait que nous sommes tous bénévoles, nous avons réussi à faire avancer des dossiers très importants pour l'ensemble des membres. Votre appui et votre support sont d'autant plus importants et appréciés qu'il reste encore beaucoup à faire, beaucoup d'idées et de projets. Plus nous aurons de membres, plus nous aurons les moyens de réaliser nos projets pour faire avancer la reconnaissance et l'intérêt pour notre secteur d'activités. Plus nous aurons de membres, plus nous aurons la possibilité de nous permettre d'engager une personne à temps plein pour piloter tous ces dossiers et offrir encore plus de services aux membres. Ce qui est important à retenir, c'est que la FQRS, ce n'est pas l'affaire d'une petite gang, c'est notre affaire à tous, pour le bien de tous!

Jean-Marc Couture
Président



CONDITIONS D'HUMIDITÉ

La FQRS vous invite à participer à la prochaine conférence avec M. Claude Payette qui portera sur : **L'humidité du béton et les revêtements de sol**. Voici l'opportunité d'assister, à peu de frais, à la dernière conférence de l'année donnée aux architectes et ingénieurs. Venez comprendre les problèmes d'humidité liés au béton et laissez-nous vous expliquer pourquoi nous voulons déplacer la responsabilité des tests d'humidité dans une autre section que la 09. Enfin, venez constater pourquoi vous supportez la Fédération ou comment vous pourriez tirer avantage d'une adhésion.

Résumé de la conférence

Un niveau d'humidité élevé dans une dalle de béton peut nuire à l'installation d'un revêtement de sol et à sa performance future tout comme à un large éventail de finitions de plancher. Comprendre les causes et les conséquences d'un niveau d'humidité et d'un pH élevé est donc primordial pour la réussite de la pose d'un revêtement de sol.

Voici un aperçu des aspects qui seront traités lors de cette conférence :

- Béton et Humidité
- Préparation d'un sous-plancher en béton
- Humidité excessive dans le béton : source, mesure et contrôle
- Principales problématiques
- Provenance de l'humidité dans une nouvelle dalle de béton
- Les tests et essais
- Évaluation de la surface

Suite à la conférence vous pourrez répondre à :

- Pourquoi les problèmes liés à l'humidité semblent-ils plus fréquents aujourd'hui que par le passé?
- Comment réduire les chances de connaître une défaillance de la pose du revêtement?
- Quels sont les essais à réaliser?
- Quelles sont les normes à spécifier?

DATE : 18 novembre 2014

LIEU : Auditorium du Stade olympique

TARIF (conférence et dîner inclus):

- Membres : 35\$

- Non membres : 70\$

HORAIRE :

Accueil et inscription : 8 h 30

Conférence : 10 h 30 à 15 h

Dîner : 12 h à 13 h 30



CONFIRMER ●●
ma présence ●●

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT! LES PLACES SONT LIMITÉES.



FORMATION COMMENT PROTÉGER VOS RECEVABLES

La Fédération collabore à nouveau avec un bureau d'avocats afin de vous offrir une formation juridique portant sur la protection de vos recevables dans l'industrie.

Conférencier : M^e Paul Gouin, avocat spécialisé dans le domaine du droit de la construction et du litige civil (<http://www.gouin-associes.com/fr/cabinet.php>).

Aperçu des sujets traités lors de cette conférence :

- Comment l'hypothèque légale protège-t-elle vos recevables même si votre client est insolvable ou en faillite?
- Comment la simple dénonciation de contrat motive-t-elle le propriétaire de l'immeuble à s'assurer que vous serez payé?
- Comment le cautionnement pour gages, main-d'œuvre et matériaux garantit-il aussi votre paiement sur certains chantiers de construction?
- Période de questions

Si vous êtes intéressé à suivre cette formation, veuillez nous signifier votre intérêt en nous acheminant un courriel à fqrs@spg.qc.ca. Une fois que nous aurons atteint le nombre requis de participants, nous communiquerons avec vous.

TOURNOI DE GOLF 2014



Le tournoi fut un vif succès avec plus de 200 participants!

C'est au club de golf Glendale à Mirabel, le 12 août dernier, que s'est tenu la 69^e édition du tournoi de golf de la FQRS. Malgré une météo incertaine, les joueurs ont pris plaisir à jouer sur les deux terrains qui nous étaient réservés. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter la dernière édition du magazine Surface qui a consacré six pages au tournoi. La version électronique du magazine ainsi que toutes les photos sont disponibles sur notre site web au www.fqrs.ca.

La Fédération tient à remercier les gens de l'industrie d'y avoir participé en si grand nombre. Nous tenons également à souligner l'excellent travail des membres du comité organisateur, soit madame Manon Morency ainsi que messieurs Paul Émard, Normand Joly et André Lacroix.

Un merci particulier à nos précieux partenaires pour leur implication! Rendez-vous l'année prochaine pour la 70^e édition!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS – COMITÉ DU GOLF

Le comité organisateur 2015, composé de Paul Émard, Normand Joly, André Lacroix et Manon Morency invite les membres à s'impliquer et à se joindre à eux pour l'organisation de cet événement annuel important. Si vous êtes intéressé, communiquer avec le secrétariat de la FQRS au fqrs@spg.qc.ca.

